

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 3 mars 2025 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence du maire.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

Normand Graillon, directeur général par intérim est également présent.

### **2025-053           OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance du 3 mars 2025. Il est 19 h 01.

**ADOPTÉ**

6 personnes présentes dans la salle.

### **2025-054           ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

**ADOPTÉ**

### **Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu*

### **CORRESPONDANCES DU MOIS DE FÉVRIER 2025**

- 1                   Demande d'appui – Camp de jour - Enjeux  
*Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil*
- 2                   Demande d'appui – Dénonciation au Gouvernement du Québec en  
lien avec l'absence d'ajustement financier  
*Municipalité Bolton-Ouest*
- 3                   Invitation – Visite entreprise – Bumper to Bumper  
*Chambre de commerce du HSF*
- 4                   Rencontre de partenaires au sujet de la médiation citoyenne dans  
la MRC  
*Équijustice*

### **2025-055           CORRESPONDANCES DE FÉVRIER 2025**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les correspondances du mois de février soient reçues.

**ADOPTÉ**

**2025-056                    ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 soit accepté tel que présenté, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies.                    **ADOPTÉ**

**2025-057                    RAPPORT ANNUEL 2024 - RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville de East Angus accepte le dépôt du rapport des statistiques annuelles 2024 de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus.                    **ADOPTÉ**

**2025-058                    APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de février au montant de 506 790 \$ (309 891.57 \$ par chèque et 196 898.43 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de février au montant de 129 486.32 \$ soient acceptés tels que présentés.                    **ADOPTÉ**

**Le greffier-trésorier présente les états financiers**

**2025-059                    DÉPÔTS DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2024 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les états financiers et le rapport des vérificateurs pour l'année se terminant le 31 décembre 2024, présentés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton SENC, soient acceptés tels que présentés.                    **ADOPTÉ**

**2025-060                    DÉPÔT ÉTATS FINANCIERS 2024 - RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville de East Angus accepte le dépôt des états financiers 2024 de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus.                    **ADOPTÉ**

**2025-061                    EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT – CHARGEUR**

CONSIDÉRANT que le fonds de roulement est utilisé afin de financer des travaux d'immobilisation ou d'achat de bien capitalisable;

CONSIDÉRANT que la ville veut procéder à l'achat d'un chargeur Wacker Neuson.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la facture au montant de 80 840.38 soit payée à même le fonds de roulement.

QUE le remboursement soit effectué sur une période de cinq ans, à savoir :

1 <sup>er</sup> mars 2026	16 168.08
1 <sup>er</sup> mars 2027	16 168.08
1 <sup>er</sup> mars 2028	16 168.08
1 <sup>er</sup> mars 2029	16 168.08
1 <sup>er</sup> mars 2030	16 168.06

**ADOPTÉ**

**2025-062                    ADJUDICATION DE CONTRAT - SUIVI ANNUEL DE L'EXPLOITATION DES PUIITS MUNICIPAUX (ANNÉES 2024-2025)**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjudge le contrat pour le suivi annuel de l'exploitation des puits municipaux P-2 et P-3 (années 2024-2025) à la firme Laforest Nova Aqua pour un montant de 5 000 \$, excluant les taxes, selon le document daté du 25 septembre 2024.

**ADOPTÉ**

**2025-063                    ADJUDICATION DE CONTRAT – ANALYSE HYDRAULIQUE ET TESTS NF4PA291, RUE GAULEY ET SECTEUR HAUTE-RIVE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjudge le contrat d'analyse hydraulique et tests NF4PA291 de la rue Gauley et du secteur Haute-Rive à la firme Aqua Data pour un montant de 14 000 \$, excluant les taxes, selon le document daté du 3 février 2025.

**ADOPTÉ**

**2025-064                    ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT CHARGEUR WACKER NEUSON**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat d'achat d'un chargeur usagé Wacker Neuson à la compagnie Bojak Équipement pour un montant de 77 000 \$, excluant les taxes, selon le document daté du 3 février 2025.

**ADOPTÉ**

**2025-065                    ADJUDICATION DE CONTRAT – AVENANT – RÉFECTION  
GRONDIN PHASE 2**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat afin de réaliser la conception et la mise en plan du tronçon de la rue Saint-Jacques annexé au projet de la réfection de la rue Grondin, à l'entreprise Saint-Georges Structures et Civil pour un montant de 10 500 \$ excluant les taxes, selon le document daté du 29 janvier 2025.

**ADOPTÉ**

**La mairesse Lyne Boulanger quitte l'assemblée, il est 19 h 18.**

**Le conseiller Antoni Dumont agit comme maire suppléant.**

**2025-066                    ACCEPTATION DÉFINITIVE – HAUTE-RIVE**

ATTENDU QUE la Ville a reçu le certificat de réception définitive signé par l'ingénieur de la firme St-Georges Structures et Civil, dossier no 23-094, pour les travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts au domaine Haute-Rive.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville accepte les travaux du Domaine Haute-Rive.

QUE la Ville autorise le directeur des Travaux publics Olivier Dumas, à signer pour et au nom de la Municipalité, le certificat de réception définitive des travaux.

**La mairesse Lyne Boulanger revient à l'assemblée, il est 19 h 19.À**

**2025-067                    SIGNATURES CONTRAT – REMPLACEMENT DU  
DIRECTEUR DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse Lyne Boulanger et les conseillers Denis Gilbert et Michel Champigny soient autorisés à signer le contrat de remplacement du directeur des loisirs et de la vie communautaire pour la période du 19 janvier 2025 au 18 mai 2025.

**ADOPTÉ**

**2025-068                    ABOLITION POSTE – TECHNICIEN JOURNALIER-  
OPÉRATEUR**

CONSIDÉRANT le décès de monsieur Jean-Yves Thibeault (technicien journalier-opérateur), 7 février 2025;

CONSIDÉRANT que la Ville désire ne pas remplacer ce poste.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville abolit le poste de technicien journalier-opérateur détenu par Jean-Yves Thibeault, en date du 3 mars 2025.

**ADOPTÉ**

**2025-069 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseiller Denis Gilbert soit nommé maire suppléant afin de siéger au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, jusqu'au 8 juillet 2025.

**ADOPTÉ**

**2025-070 ACHAT- BILLETS ANCIENS CANADIENS**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville achète trois billets pour le match des anciens Canadiens du 9 mars 2025, au profit de Virage Santé-Mentale au coût de 30 \$ chacun.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2025-071 AVIS D'INTENTION DE PARTICIPER À LA RÉALISATION D'UN PROJET D'ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA MRC DU HAUT-SAINT-FRANCOIS**

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les compétences municipales permet aux municipalités et aux MRC de bénéficier de la marge de manœuvre nécessaire pour participer à des projets de production d'énergie à partir de sources d'énergie renouvelable;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ces dispositions, les municipalités locales ou régionales de comté peuvent exploiter une entreprise de production d'énergie solaire et de stockage de cette énergie, seules ou en partenariat avec différents acteurs, dont une entreprise du secteur privé;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité qui désire participer à l'exploitation d'un parc de production d'énergie solaire doit adopter une résolution d'intention en cette matière;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a l'intérêt pour exploiter son sur territoire, seule ou toute autre personne, incluant une entreprise du secteur privé, d'une entreprise œuvrant dans le domaine de la production d'énergie solaire et le stockage de cette énergie;

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux dispositions de la Loi, une municipalité locale pourrait décider d'exercer son droit de retrait dans un tel projet;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE conformément à l'article 111.1 de la Loi sur les compétences municipales, la Ville de East Angus confirme et annonce son intérêt et son intention de participer à l'exploitation sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François, avec toute autre personne, incluant une entreprise du secteur privé, d'une entreprise œuvrant dans le domaine de la production d'énergie solaire et le stockage de cette énergie.

QUE la MRC procède à un appel de candidatures conformément à l'article 111.0.1 de la Loi sur les compétences municipales, dans la mesure où elle désire que

l'exploitation d'une telle entreprise se fasse en partenariat avec une entreprise du secteur privé.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux municipalités de la MRC conformément aux dispositions de la Loi en cette matière. **ADOPTÉ**

**2025-072 ADOPTION PREMIER PROJET – RÈGLEMENT 867 –  
RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le projet de règlement numéro 867 intitulé « Règlement 867– Règlement relatif à la démolition d'immeuble » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2025-073 DATE D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU  
PROJET DE RÈGLEMENT 867**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
Que l'assemblée publique de consultation du projet de règlement 867 soit fixée au 17 mars 2025 à 13 h 30, à l'Hôtel de Ville de East Angus. **ADOPTÉ**

**2025-074 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 871 – RÈGLEMENT  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 745**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Gilbert, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 871 intitulé « Règlement 871 – Règlement modifiant le règlement de zonage 745 » sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**

**2025-075 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 871 –  
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 745**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le projet de règlement numéro 871 intitulé « Règlement 871– Règlement modifiant le règlement de zonage 745 » soit déposé. **ADOPTÉ**

**Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu*

**2025-076 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 31. **ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, mairesse  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, greffier-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

**Certificats de crédit disponibles**

Numéro	Nom
2025-058	Approbation des comptes
2025-061	Emprunt au fonds de roulement – Chargeur
2025-062	Adjudication de contrat – Suivi annuel de l'exploitation des puits municipaux (années 2024-2025)
2025-063	Adjudication de contrat – Analyse hydraulique et tests NF4PA291, rue Gauley et secteur Haute-Rive
2025-064	Adjudication de contrat – Achat chargeur Wacker Neuson
2025-065	Adjudication de contrat – Avenant – Réfection Grondin Phase 2
2025-067	Signatures contrat – Remplacement du directeur des loisirs et de la vie communautaire
2025-070	Achat – Billets anciens Canadiens